

Commune de FERE-CHAMPENOISE

PROCES VERBAL

de la

SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice	19
Présents	14
Votants	16

DU 24 octobre 2019

Secrétaire de séance : Edith POUCINEAU

M. le Maire ouvre la séance. Il présente les excuses de Céline BREGEON, absente ; Jérémy PETIT et Sophie PARENT ont donné pouvoir à Valérie MANCE et Bruno LEGRAND ; Christophe CELLIER est absent.

Edith POUCINEAU est désignée secrétaire de séance.

M. Le Maire lit les délibérations et le procès-verbal du 26 septembre dernier.
Ceux-ci sont adoptés à l'unanimité.

La décision modificative sera vue en commission avant la réunion de conseil de novembre : depuis le vote du budget en mars nous avons eu beaucoup de dépenses imprévues (école primaire, église, grêle) et des ajustements sont à faire.

Questions diverses :

Un article expliquant le projet Ages et Vie paraîtra dans le prochain bulletin. Avant le commencement de la construction, l'entreprise nous sollicite pour communiquer comme cela était prévu. On rappelle que le principe vertueux de ce type de logement est de créer du lien social et d'éviter la solitude.

Il a été nécessaire de remplacer la centrale de sécurité incendie à la salle des fêtes.
Le parc roulant de la commune est vieillissant, les dépenses de réparations sont en forte hausse.
Les hangars de la SEM ont été achetés par une entreprise d'archivage de notaires Parisiens. Ce rachat permet une rentrée de taxe foncière et que le site soit entretenu.

Sainte Catherine : différentes animations sont prévues pour tenter d'attirer du monde et ainsi essayer de relancer la fréquentation.

A la salle des fêtes, il y aura l'inauguration de l'expo de Mémoire Fertone et les remises de prix concours photos et fleurissement ; également la dédicace du livre pour enfants de Madame RAGUET.
Le dispositif de sécurité est prévu aux 4 entrées de la foire, soit 12 personnes minimum pour le contrôle visuel sur la journée.

On recherche un animateur pour dynamiser la manifestation et rythmer la journée.

Les autres dates à retenir : 1^{er} décembre la Corrida

7 décembre marché de Noël

Le Maire informe les conseillers qu'une charte d'engagement relative au nouveau réseau de proximité a été signée par le Président de la CCSM et le Directeur des finances locales : l'Etat s'engage à mettre à disposition des communes un conseiller territorial ; pour les usagers un agent

viendra régulièrement sur la commune, et plus particulièrement aux périodes de déclaration. Une évolution est également prévue pour faciliter les moyens de paiement en partenariat avec la Poste et la Française des Jeux.

Chalons Champagne Habitat se rapproche de la RIC et fusionneront au 1^{er} janvier 2021.

Aujourd'hui, nous avons rencontré la DDT pour travailler sur l'ORT-Cœur de bourg : recensement des besoins sur Fère et réflexion sur les actions qui pourraient être menées.

Valérie MANCE indique que les conseillers ont la liste des personnes âgées à visiter (pour le choix goûter ou colis) plus tôt que les autres années pour laisser le temps de faire la tournée : réponses attendues au plus tard le 10 décembre.

Jérémy PETIT fera le compte rendu de la fête de la bière la prochaine fois (et lors de sa commission).

Fabrice HERBIN demande des informations sur la parcelle déboisée au lieu dit « Champ-Plat » : ce point sera vu avec Mme LADAM à son retour en janvier.

Patrick BRETON dit qu'au square de la Vaure certains rondins de bois sont pourris et qu'il faudra les remplacer : c'est prévu.

A Normée un panneau « céder-le-passage » au sol, les services techniques le remplaceront.

Séance levée à 21h10

Prochaine séance le 28 novembre à Normée. Commission finances le 21 novembre à 19h.